

Pourquoi ouvrir un compte bancaire dédié à votre micro-entreprise ? Compte bancaire personnel ou professionnel, lequel choisir ? Combien cela vous coûtera t-il ? Interdit bancaire et compte professionnel : est-ce compatible ?

Dans cet article, découvrez nos conseils pour vous aider à choisir la solution bancaire la plus adaptée à vos besoins.

Un **compte bancaire** est un compte attribué à un client pour la réalisation de différents produits financiers. L'**ouverture d'un compte bancaire** induit un accord contractuel entre l'organisme financier et le client : il s'agit de la convention de **compte**.

La loi stipule que tout **travailleur indépendant** est tenu de dédier un compte, ouvert à l'exercice de l'ensemble des transactions financières liées à son activité professionnelle.

A noter : la loi PACTE de 2018 dispense les micro-entrepreneurs de cette obligation si leur chiffre d'affaires est inférieur à **5000 € annuels**.

Voyons comment mettre en pratique cette loi qui présente des contraintes mais aussi des avantages.

Souscrire un compte bancaire pour votre micro-entreprise : quel est le délai légal ?

En tant que **micro-entrepreneur** vous disposez d'un délai de **12 mois** pour ouvrir un compte bancaire. Durant ce laps de temps, il vous sera possible de réaliser vos transactions professionnelles sur votre **compte courant personnel**. Cela ne vous dispense aucunement de vos déclarations ni de vos obligations comptables ! Conservez donc tous vos justificatifs et tenez à jour votre [livre d'achats-recettes](#).

Quel type de compte bancaire choisir ?

Même si la législation oblige le **micro-entrepreneur** à souscrire l'**ouverture d'un compte bancaire** dédié, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Ouvrir un compte bancaire personnel dédié à l'activité.

Si vos mouvements financiers consistent en des encaissements et le paiement de frais, un **simple compte courant personnel dédié** est suffisant. Il s'agit d'un compte bancaire à votre nom, mais différent de votre compte courant. Attention toutefois à consulter les conditions générales de vente, il peut y avoir une clause ne permettant pas l'**ouverture d'un compte bancaire pour les micro-entrepreneurs**.

Ouvrir un compte bancaire professionnel.

Certaines banques n'autorisent pas les micro-entrepreneurs à ouvrir un compte bancaire personnel dédié à leur activité. Elles proposent des **formules de compte** dites "professionnelles" vous permettant de bénéficier :

- de moyens de paiements (CB, chéquier) portant votre dénomination commerciale,
- d'un interlocuteur privilégié (conseiller pro),
- d'outils de financements adaptés (crédit, crédit-bail, etc),

- d'une autorisation de découvert plus élevée,
- d'un terminal de paiement CB,
- etc.

Si votre activité requiert des moyens de paiement et de financement spécifiques et un contact privilégié pour être conseillé, ouvrir un **compte bancaire professionnel** est préférable.

Pour choisir la formule la plus adaptée il est important de définir vos besoins sur le long terme.

Que vous optiez pour un **compte bancaire professionnel** ou non, en agence ou en ligne, un autre élément est déterminant dans le choix : **le prix**.

Combien coûte un compte bancaire pour une micro-entreprise ?

Comparez les offres bancaires afin de déterminer quels sont les services les plus avantageux en fonction de vos besoins. Vous pourrez opter pour une **formule de compte** (souvent plus avantageuse) ou pour des **produits bancaires "à la carte"** auprès de votre organisme financier.

Certaines banques proposent des formules spécialement dédiées aux micro-entrepreneurs, avec des tarifs allant de moins de 10€ à plusieurs dizaines d'euros par mois.

Les formules bancaires dédiées aux micro-entrepreneurs.

Faisons un rapide comparatif entre 3 banques :

1) La banque postale.

Cet organisme financier n'autorise pas les micro-entrepreneurs à ouvrir un compte courant personnel dédié à l'activité. Il vous faudra donc déboursier au minimum 24€ par mois pour accéder à une **formule professionnelle**.

2) Monabanq.

Monabanq propose une offre en ligne dédiée aux micro-entrepreneurs, sous la forme d'un **compte bancaire professionnel**, complète et simple avec un tarif à partir de 7€ par mois. Il est demandé un approvisionnement du compte à l'ouverture, pour un montant minimum de 150€.

3) AXA Banque.

AXA Banque propose une formule dédiée aux micro-entrepreneurs dont les frais de tenue de compte sont nuls, ainsi qu'une **carte bancaire gratuite** si vos achats trimestriels atteignent 900€. Vous pourrez faire apparaître votre nom commercial sur vos moyens de paiements et acquérir un terminal de paiement pour vos encaissements.

Ainsi **les tarifs des produits bancaires** peuvent varier du simple au double. Prenez le temps de bien comparer les différentes offres.

Votre compte bancaire version 2.0.

La plupart des banques disposent d'une **application sur smartphone**, utile pour les micro-

entrepreneurs ou auto-entrepreneurs connectés et itinérants. Veillez à vous assurer que l'application bancaire est en téléchargement sur votre store. La plupart de ces applications sont développées sur iOS ou Android.

Micro-entrepreneurs : quels documents fournir pour ouvrir un compte bancaire ?

La liste des pièces justificatives peut légèrement varier en fonction des organismes bancaires. Rapprochez-vous de votre banque afin de connaître la liste des pièces nécessaires au traitement de votre dossier.

En règle générale vous seront demandés :

- un justificatif d'identité,
- le formulaire ou justificatif de déclaration d'activité,
- un justificatif de domiciliation.

Pour l'**ouverture d'un compte bancaire professionnel** votre bilan ou encore le business plan de votre activité pourront être demandés.

Interdit bancaire : comment ouvrir un compte pour votre micro-entreprise ?

La loi ne s'oppose pas à ce qu'une personne en **interdit bancaire** ouvre un compte à titre professionnel. Vous pouvez vous rendre dans différentes banques afin d'obtenir un accord pour la signature d'une convention de compte.

En cas de réponse négative, les organismes financiers ont l'obligation de vous fournir une **attestation de refus**. Muni de ce document, rendez-vous auprès de la **Banque de France** qui en désignera un pour l'**ouverture de votre compte bancaire**.

Il vous faudra effectuer la démarche directement au guichet de la Banque de France ou par courrier, en joignant les pièces suivantes à votre demande :

- les attestations de refus d'ouverture portant le logo des établissements bancaires,
- le [formulaire de demande de droit au compte](#) pour une personne physique,
- une copie de votre pièce d'identité recto/verso,
- un justificatif d'activité professionnelle de moins de 3 mois,
- un courrier de demande avec votre signature manuscrite.

Des outils Excel gratuits pour gérer votre micro-entreprise.

- un modèle de **plan financier** Excel (prévisionnel comptable facile à remplir) : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **livre de recettes**, **obligatoire pour les auto-entrepreneurs** : [cliquez ici pour y accéder](#),
- un **modèle de suivi de trésorerie** : [cliquez ici pour y accéder](#).